

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 25 Janvier 2024 – 18 heures 00

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Saint-Jean-de-Luz s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nathalie MORICE, Vice-Présidente

Administrateurs en exercice : 16

Nombre de présents : 13

N° 3

Objet : CONVENTION D'ADHESION A LA PRESTATION DE GESTION DES DOSSIERS D'ALLOCATION CHOMAGE DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES PYRENEES ATLANTIQUES

Présents

Mme MORICE – M BOIVIN – Mme DUHART – Mme CHAUFFARD
Mme DEBARBIEUX – Mme DELQUE – Mme ALBISTUR
Mme BIDART-LABROUSSE – Mme ZUGARRAMURDI – M ALVAREZ
Mme TINAUD-NOUVIAN - M BIVES-TOURON – Mme FOURNIER-DULAC

Pouvoirs

M IRIGOYEN à Mme MORICE
Mme GONZALO à Mme CHAUFFARD
Mme LEDESMA à M BOIVIN

Absents excusés

Absents

Le procès verbal de la dernière séance est lu et approuvé sans observation

N° 3 – CONVENTION D'ADHESION A LA PRESTATION DE GESTION DES DOSSIERS D'ALLOCATION CHOMAGE DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES PYRENEES ATLANTIQUES

Madame Nathalie MORICE, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Jean-de-Luz, expose,

Les Centres de Gestion peuvent proposer à leurs collectivités affiliées et adhérentes des prestations facultatives.

À ce titre, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques propose une prestation de gestion des dossiers d'allocations de retour à l'emploi (ARE).

Il propose l'adhésion à la convention de gestion des dossiers d'allocations de retour à l'emploi proposée par le Centre de Gestion à compter du 1^{er} janvier 2024.

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- d'adhérer à compter du 1^{er} janvier 2024 à la convention de gestion des dossiers d'allocations de retour à l'emploi proposée par le Centre de Gestion,
- d'autoriser Monsieur le président à signer la convention proposée en annexe,

Il est précisé que les crédits sont prévus au budget de l'exercice.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- après en avoir délibéré
- adhère à compter du 1^{er} janvier 2024 à la convention de gestion des dossiers d'allocations de retour à l'emploi proposée par le Centre de Gestion
- autorise Monsieur le Président à signer la convention proposée en annexe

Adopte à l'unanimité

La Vice-Présidente du CCAS
Nathalie MORICE

